

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
192^e année
8 décembre 2016
n° 42 / 7711^e
pages 2457 à 2512



CHRONIQUE / Contrat et obligations

L'exécution forcée en nature dans la réforme du droit des contrats

> Denis Mazeaud

DA|LOZ

2477

ÉDITORIAL

2457 *Trump University, ou le « doux commerce » du savoir, Franck Laffaille*

ACTUALITÉS

- 2460 Blanchiment et financement du terrorisme : présentation d'une ordonnance
- 2461 Procédures d'insolvabilité (harmonisation) : présentation d'une proposition de directive
- 2462 Revendication de biens fongibles : conflit entre vendeurs sous réserve de propriété
- 2466 Loi « justice du XXI^e siècle » : mesures intéressant le contentieux pénal
- 2468 Égalité et citoyenneté : adoption du texte par l'Assemblée nationale
- 2472 Indemnités de licenciement : entrée en vigueur du référentiel

POINTS DE VUE

- 2473 La main invisible de la Cour de cassation, *Emmanuel Dreyer*
- 2475 L'inquiétante justice administrative de demain, *Paul Cassia*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2484 **Panorama** : Concurrence interdite - Concurrence déloyale et parasitisme, *Centre de droit de la concurrence Yves Serra*
- 2496 **Notes** : Grandeurs et servitudes du contrôle de proportionnalité, *note sous Civ. 1^{re}, 5 oct. 2016, Hugues Fulchiron*
- 2502 Communication par voie électronique en appel (sans représentation obligatoire) : un régime réglementaire inachevé, *note sous Civ. 2^e, 10 nov. 2016 [2 arrêts], Corinne Bléry*
- 2507 Ouverture de crédit, découvert en compte et communauté universelle, *note sous Civ. 1^{re}, 5 oct. 2016, Christel Simler et Jérôme Lasserre Capdeville*

ENTRETIEN

- 2512 Ghislain Poissonnier - Tribunal Monsanto : vers une définition de l'écocide ?

DA|LOZ

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Gincit N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 510 € HT (520,71 € TTC)

Étranger: 576 € HT

Prix au numéro: 23,48 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Décembre 2016

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut

ÉDITORIAL

Franck Laffaille

2457

Trump University,
ou le « doux commerce » du savoir

ACTUALITÉS

2460

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Blanchiment et financement du terrorisme: présentation d'une ordonnance

Contrat d'affaires

Transport aérien (retard): indemnisation en cas de vol avec correspondance, *Civ. 1^{re}, 30 nov. 2016*

Entreprise en difficulté

Procédures d'insolvabilité (harmonisation): présentation d'une proposition de directive
Revendication de biens fongibles: conflit entre vendeurs sous réserve de propriété, *Com. 29 nov. 2016*

Société et marché financier

RCS (cession de société): détermination de la qualité de dirigeant, *Com. 29 nov. 2016*

2463

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Vente immobilière (inconstructibilité): portée de l'annulation d'un permis de construire, *Civ. 3^e, 24 nov. 2016*

Famille-Personne-Succession

Divorce (liquidation): interruption de la prescription par un procès-verbal de difficultés, *Civ. 1^{re}, 23 nov. 2016*

2464

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme

Contrat d'entreprise (réception tacite): recherche d'une volonté non équivoque, *Civ. 3^e, 24 nov. 2016*

2464

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Peine (emprisonnement ferme): motivation en matière correctionnelle et refus d'aménagement, *Crim. 29 nov. 2016*
Peine (emprisonnement ferme): contrôle de la motivation en cas de refus d'aménagement, *Crim. 29 nov. 2016*

Peine (emprisonnement ferme): contrôle de la nécessité et de l'adéquation, *Crim. 29 nov. 2016*

Procédure pénale

Décision d'enquête européenne: présentation d'une ordonnance
Loi « justice du XXI^e siècle »: mesures intéressant le contentieux pénal
État d'urgence (perquisition): constitutionnalité du régime pour l'essentiel, *Cons. const., 2 déc. 2016*

2468

DROIT PUBLIC

Droit administratif

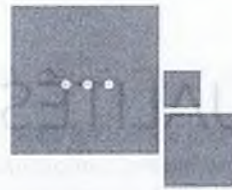
Égalité et citoyenneté: adoption du texte par l'Assemblée nationale
Organisation interprofessionnelle (accords étendus): paiement des cotisations obligatoires, *Civ. 1^{re}, 30 nov. 2016*
Étranger (rétention administrative): information du juge administratif, *Civ. 1^{re}, 23 nov. 2016*
Étranger (rétention administrative): office du juge judiciaire à l'égard du pays de retour, *Civ. 1^{re}, 23 nov. 2016*
Étranger (contrôle d'identité): légalité de l'intervention sur réquisition du procureur, *Civ. 1^{re}, 23 nov. 2016*
Juridictions financières (discipline): constitutionnalité du cumul des poursuites, *Cons. const., 2 déc. 2016*

2471

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Contrat de travail à temps partiel (avant irrégulier): requalification en contrat à temps plein, *Soc. 23 nov. 2016*
Travailleur reconçu handicapé: obligation au réentraînement au travail, *Soc. 23 nov. 2016*
Gérant succursaliste (retraite): défaut de paiement des cotisations, *Soc. 23 nov. 2016*
Gérant succursaliste (responsabilité): préjudice causé par une faute de gestion, *Soc. 23 nov. 2016*
Indemnités de licenciement: entrée en vigueur du référentiel



POINTS DE VUE

2473 La main invisible de la Cour de cassation
par Emmanuel Dreyer

2475 L'inquiétante justice administrative de demain
par Paul Cassia



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

2477 L'exécution forcée en nature
dans la réforme du droit des contrats
par Denis Mazeaud

PANORAMA

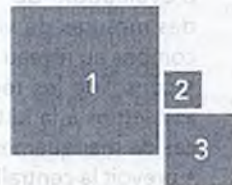
2484 Concurrence interdite - Concurrence déloyale
et parasitisme
octobre 2015 - octobre 2016
par le Centre de droit de la concurrence
Yves Serra

NOTES

2496 Grandeurs et servitudes du contrôle de proportionnalité,
note sous Civ. 1^{re}, 5 oct. 2016
par Hugues Fulchiron

2502 Communication par voie électronique en appel
(sans représentation obligatoire):
un régime réglementaire inachevé,
note sous Civ. 2^e, 10 nov. 2016 [2 arrêts]
par Corinne Bléry

2507 Ouverture de crédit, découvert en compte
et communauté universelle, note sous Civ. 1^{re}, 5 oct. 2016
par Christel Simler et Jérôme Lasserre Capdeville



ENTRETIEN

2512 Ghislain Poissonnier
Tribunal Monsanto: vers une définition de l'écocide?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr